

Gérard PIEL

Vice-Président du Conseil régional,
délégué aux transports et aux communications.
Conseiller municipal d'Antibes.

Nice, le 1^{er} juillet 2009

Antenne départementale du Conseil régional
33, avenue Notre dame
B.P.51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04.93.72.44.06
Fax : 04.93.72.44.11

Monsieur Francis LAMY
Préfet des Alpes-Maritimes
CADAM
Route de Grenoble
06286 NICE CEDEX 3

Objet : Conflit La Poste Carros
Nref : GP/NC/MV 09-775

Monsieur le Préfet,

Je viens d'apprendre que la direction départementale de la Poste a mis en place un dispositif de tri clandestin du courrier sur la zone industrielle de Carros, avec du personnel intérimaire non assermenté pour effectuer ce travail.

Dans le même temps, cette même direction vient de rompre les négociations avec le personnel de la Poste actuellement en grève sur Carros.

Cette attitude de la direction de la Poste relève plus d'un « patronat voyou » que du dialogue social d'une entreprise publique digne de ce nom.

Je vous demande solennellement d'intervenir auprès de la direction de la Poste pour :

- Mettre un terme à la mise en place illégale d'un tri clandestin.
- Reprendre immédiatement de véritables négociations avec les personnels de la Poste.

En vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Gérard PIEL